

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS
UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE,
MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu/vert,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.



ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

SAVIEZ-VOUS QUE

La réglementation interdit de mettre les matières organiques, le papier, le carton ainsi que les contenants de plastique, de verre et de métal dans le conteneur de déchets.

Plus de 90 % de tout ce qui est mis dans la récupération est recyclé et transformé en pièces d'auto, bouteilles, jouets, papiers essuie-tout, etc.

Besoin d'aide pour trier vos matières?



RÉCUPÉRATION EN VRAC



Modernisation :
consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchet)

Pour plus d'information,
visitez bacimpact.ca



Le bac
deviendra
bleu!



CALENDRIER DE COLLECTES 2025 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



51%
déchets



22%
bac brun



27%
bac bleu



Encore aujourd'hui,
la majorité des
matières collectées
sont des déchets.

Trions nos matières
pour réduire nos
déchets.
C'est assez!



Ville de
MONT-TREMBLANT

CONTENEURS

311

(819 425-8614 de l'extérieur de Mont-Tremblant)
environnement@villemont-tremblant.qc.ca

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
PROJÈTE AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES

CONTENEURS

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

JANVIER

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
3	4	5	6	7

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AVRIL

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

MAI

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

JUILLET

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AOÛT

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3

OCTOBRE

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

La collecte des conteneurs se fait à l'une ou l'autre des deux journées indiquées. Nous ne pouvons pas garantir l'horaire exact.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

Il est important de déposer les matières à côté des conteneurs à l'endroit où s'effectue la collecte régulière au plus tard le dimanche soir, uniquement lors des journées dédiées. Merci de vérifier les matières acceptées sur le site Internet de la Ville.

Si vous avez déposé vos encombrants le dimanche avant le début de la collecte et qu'ils n'ont pas été collectés le vendredi qui suit, nous vous invitons à communiquer avec le Service à l'environnement@villedemont-tremblant.qc.ca au plus tard la semaine suivante.

- DÉCHETS + ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION
- RÉCUPÉRATION + ORGANIQUES
- GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS

BIEN TRIÉS,
BIEN COLLECTÉS!
La bonne matière
à la bonne place!

NOTRE TERRITOIRE
MILLE Avenir
**MRC DES
LAURENTIDES**



Ville de
MONT-TREMBLANT

Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIEDURBLE.com

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf
819 425-8614

HEURES D'OUVERTURE :

Du 1^{er} janvier au 5 avril et du 15 septembre au 31 décembre

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Du 6 avril au 14 septembre

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Fermé les jours fériés